

## GESTION DES DONNEES

10.1 David Ramm (directeur des données de la CCAMLR) fait le compte rendu des travaux réalisés par le centre des données du secrétariat pendant la période d'intersession 1999/2000 (SC-CAMLR-XIX/BG/9). Le centre des données a pour trois principales fonctions : la gestion des données de la CCAMLR, le contrôle des pêcheries de la CCAMLR et la création de routines d'analyse des données.

### Gestion des données de la CCAMLR

10.2 Fidèle à la tendance de ces dernières années, la quantité de données gérées en 1999/2000 est élevée. Un tiers environ des données détenues dans les bases de données de la CCAMLR ont été soumises au cours des trois dernières années, et environ 15% de tous les relevés ont été traités pendant la période d'intersession 1999/2000.

10.3 En 1999/2000, le secrétariat a dû s'atteler à une tâche considérable, non prévue dans le budget, à savoir la mise en œuvre du nouveau Système de documentation des captures de *Dissostichus* spp. (SDC). Cette tâche a consisté à créer une base de données, une routine de traitement des données et un système de déclaration confidentiel sur le Web. La mise en œuvre du SDC et les contraintes budgétaires imposées au secrétariat en 2000 se sont répercutées sur les travaux du centre des données, son équipement informatique et le niveau de support qu'il doit accorder à diverses réunions.

10.4 La section des données sur le site Web de la CCAMLR a été mise à jour. Des informations sur les données requises par la CCAMLR et la présentation des données y ont été insérées. Des fiches de données électroniques, de format Excel Microsoft, sont désormais disponibles pour soumettre les rapports de capture et d'effort de pêche, les données à échelle précise, les données STATLANT, les données des observateurs scientifiques et les données du CEMP. Le *Manuel de l'observateur scientifique*, les *Méthodes standard du CEMP* et le *Manuel des données de pêche* sont maintenant sur le Web.

10.5 En dépit d'une efficacité toujours plus grande dans le domaine de la gestion des données et de la technologie informatique, les données de la CCAMLR ne cessent d'imposer des demandes croissantes sur les ressources du secrétariat. Ces ressources n'étaient pas suffisantes en 1999/2000 pour permettre l'archivage des principales données de la campagne CCAMLR-2000 (voir section 14).

### Contrôle des pêcheries

10.6 Le centre des données contrôle toutes les pêcheries menées dans le cadre des mesures de conservation en vigueur. Les informations sur les captures et l'effort de pêche sont déclarées par période de cinq jours, de 10 jours ou par mois; la plupart des pêcheries doivent soumettre des rapports de capture et d'effort de pêche tous les cinq jours. Les pêcheries nouvelles et exploratoires sont celles qui, en matière de contrôle, occasionnent le plus de travail au centre des données, entre autres :

- une correspondance avec les parties contractantes à l'égard de leurs données et/ou de leur déclaration tardive;
- le contrôle des captures des espèces cibles par rectangle à échelle précise dans les pêcheries nouvelles et exploratoires, et la clôture de ces rectangles lorsque les captures excèdent 100 tonnes;
- le contrôle de la capture accessoire;
- la révision des dates de fermeture de la pêche;
- la déclaration régulière des captures aux parties contractantes, récapitulées par période de déclaration et espèce; et
- la déclaration mensuelle des captures des espèces cibles à tous les membres.

10.7 Un nouveau format a été créé en 1999/2000 pour déclarer les captures aux parties contractantes, récapitulées par période de déclaration et espèce. Ces rapports sont maintenant en format Excel Microsoft, et sont distribués aux parties contractantes par e-mail uniquement.

#### Analyse des données

10.8 L'équipe du centre des données a poursuivi la mise au point de l'analyse et de la présentation des indices du CEMP. Les travaux effectués ces deux dernières années ont permis une grande amélioration de la présentation des informations du CEMP, ainsi qu'une réduction de la taille du rapport annuel sur les indices du CEMP.

10.9 Le personnel du centre des données a également effectué une révision complète de la base de données des campagnes de recherche et de la routine utilisée dans les analyses de densité des longueurs. Cette révision avait été rendue nécessaire par la quantité et la diversité croissantes des données des campagnes d'évaluation et par leur importance dans les évaluations du WG-FSA. Les données de campagnes d'évaluation et de pêche commerciale par chalutages ont tout d'abord été gérées en un même jeu de données. Alors que ce regroupement était adéquat au départ, cette procédure limitait le type de données de campagnes d'évaluation qui pouvaient être entrées dans la base de données de la CCAMLR et en limitait l'interprétation. Grâce à la révision de la base de données des campagnes d'évaluation, ces anciennes difficultés sont maintenant résolues.

#### Prévisions pour la période d'intersession 2000/01

10.10 D. Ramm a prévu diverses tâches pour la période d'intersession 2000/01 :

- le travail de traitement des données devrait continuer à augmenter compte tenu du grand nombre de pêcheries exploratoires prévues pour 2000/01, de la

meilleure qualité et de la précision des données déclarées et de l'augmentation probable de la couverture de la pêche de krill par des observateurs scientifiques;

- mise en place de procédures de gestion et de routines d'analyse/réconciliation des données du SDC;
- soutien accru du Comité scientifique et des groupes de travail, notamment de l'atelier sur *C. gunnari*; et
- moyennant une allocation budgétaire, amélioration des ressources informatiques afin de soutenir les activités du WG-FSA et d'archiver les jeux de données de la campagne CCAMLR-2000.

10.11 Le Comité scientifique prend note de ce compte rendu, et remercie le personnel du centre des données de tout le soutien qu'il n'a cessé de lui apporter, ainsi qu'à ses groupes de travail, tout au long de l'année. Il note également que les commentaires sur la gestion des données de la CCAMLR, en particulier en ce qui concerne l'état de l'équipement informatique, sont rapportés à plusieurs reprises dans ce rapport (paragraphe 12.11 et 14.2).

10.12 D. Miller annonce au Comité scientifique que le CPE a demandé des informations sur l'expérience acquise par le secrétariat en matière de gestion des données (SC-CAMLR-XIX/BG/17). Ces informations lui permettraient d'établir son propre système d'échange d'informations et de données. Le Comité scientifique recommande au secrétariat, à moins que la Commission ne s'y oppose, de soumettre un document sur la question à CPE-IV.